

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TENDANCES CONJONCTURELLES
1^{er} TRIMESTRE 2024 - LA RÉUNION

Saint-Denis, le 5 juin 2024

L'indicateur du climat des affaires (ICA) perd 2,2 points au 1er trimestre 2024

L'IEDOM publie les Tendances conjoncturelles relatives au 1^{er} trimestre 2024

Au 1er trimestre 2024, l'indicateur du climat des affaires (ICA) baisse de 2,2 points et passe sous sa moyenne de longue période (100) pour s'établir à 99,6.

L'activité globale continue de se détériorer en ce début d'année, mais légèrement moins vite qu'au trimestre précédent. Les chefs d'entreprise restent toutefois pessimistes et anticipent une baisse significative de leur courant d'affaires au prochain trimestre (2e trimestre), ainsi qu'un recul de leurs effectifs.

Hausse de la vulnérabilité des ménages

L'inflation reste élevée ce trimestre à +4,1 %, en raison de la hausse des prix des produits alimentaires (liée au passage du cyclone Belal) et de l'augmentation des prix de l'énergie. Elle devrait converger néanmoins graduellement vers le niveau national (+2,3 %) dans les mois qui viennent.

La situation du marché du travail ne montre pas de signes d'amélioration. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse (+2,1 %) et le nombre d'intérimaires fléchit fortement (-15,7 %).

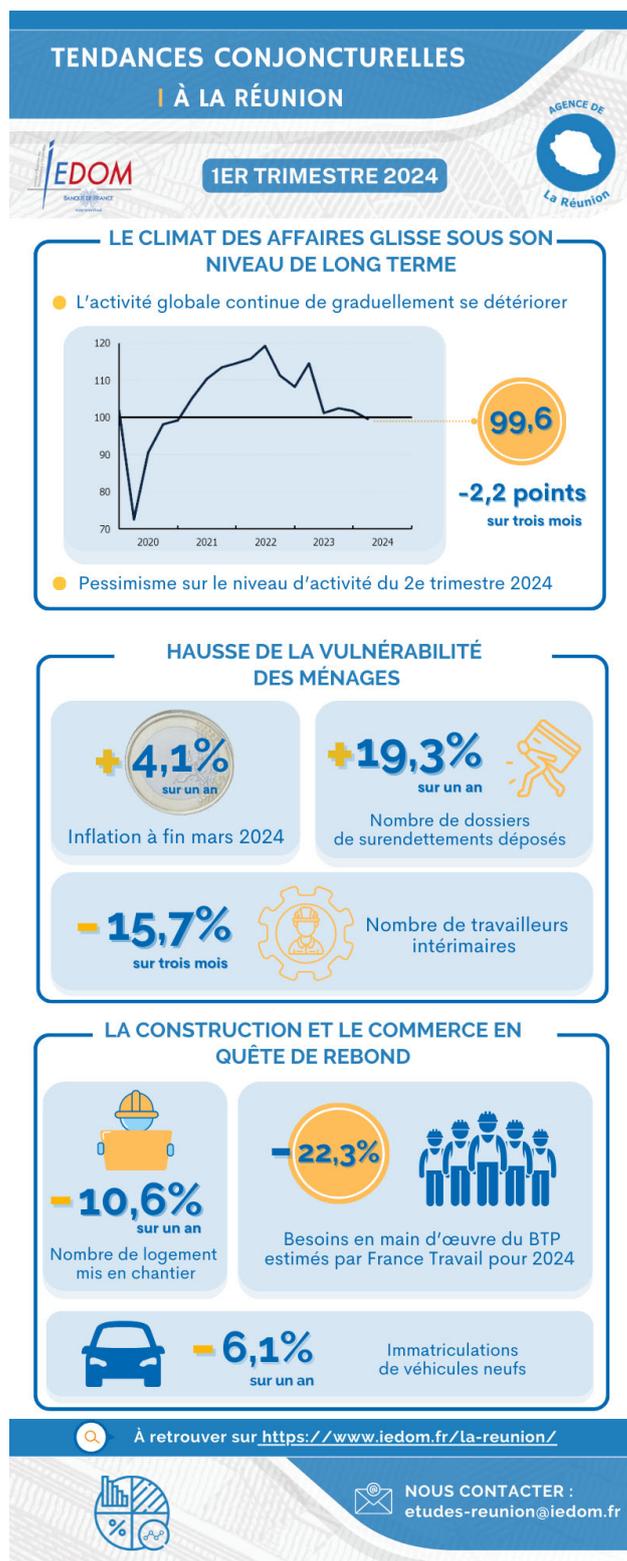
Dans ce contexte, la vulnérabilité financière des ménages s'accroît. Le nombre de dossiers de surendettement déposés auprès de la commission de surendettement de l'IEDOM est en hausse de 19,3 % sur un an. Cette dégradation fragilise la consommation privée.

Redressement des services marchands, la construction et le commerce en quête de rebond

L'activité dans les secteurs des services marchands et de l'agroalimentaire s'est significativement redressée. En revanche, dans le secteur de la construction et des travaux publics elle reste morose, avec la baisse des mises en chantier. L'activité dans le secteur du commerce (commerce automobile, grande distribution...) souffre quant à elle encore de la faiblesse de la consommation.

Pour lire la publication : [les tendances conjoncturelles au 1^{er} trimestre 2024](#).

À propos : L'IEDOM de La Réunion publie chaque trimestre les « Tendances conjoncturelles » qui analysent les résultats de l'enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants de petites et moyennes entreprises. Cette publication analyse également les données sectorielles et les principaux indicateurs économiques et monétaires de la région.



L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. L'IEDOM exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23